La Noël à la Manufacture roubaisienne de bonneterie

La fête de Noël a été célébrée magnifiquement à la Manufacture roubaisienne de bonneterie, 188, boulevard Gambetta.

Pour la circonstance, M. Philippe Motte, gérant de l'établissement, avait convié à un goûter, dimanche dernier les enfants du personnel en captivité, et les enfants du personnel présent.

On juge de la joie des bambins, rassemblés autour d'un bel arbre de Noël et charmés de l'ambiance particulièrement sympathique de cette réunion de famille.

Une « hotte » de circonstance avait naturellement été prévue et elle fut allégée des friandises et des cadeaux utiles dont elle était chargée.

La « Concordia-Harmonie » honore la mémoire d'un de ses membres

La Concordia-Harmonie a tenu à honorer la mémoire d'un de ses membres, Henri Delannoy, tragiquement décédé au cours du bombardement du 31 août 1941. Sous la baguette autorisée de son chef, M. Joseph Verdoncq, elle se fit entendre dimanche, à midi, en l'église du Très-Saint-Rédempteur.

Avec un ensemble et une souplesse remarquables, notre belle et brillante phalange interpréta plusieurs œuvres appropriées aux circonstances, en l'occurrence, la « Mort d'Ase », de Grieg, et la « Marche funèbre » de Chopin.

Une nombreuse assistance participe à cette cérémonie du souvenir.

Une fête de famille à l'Institut Sévigné

Samedi dernier, les élèves de l'Institut Sévigné ont reçu les enfants des familles nombreuses auxquelles elles s'intéressent depuis juin 1940.

Grâce au dévouement du personnel, une petite fête, bien adaptée à l'auditoire, charma ce public enfantin. Puis ce fut un goûter où chocolat, bonbons, tartines beurrées, offerts par les parents des élèves, firent oublier à ces chers petits les difficultés de l'heure présente. Enfin, conduits par leurs grandes amies, les enfants retournèrent dans leurs familles où la fête se prolongea autour des gros paquets de vêtements, jouets et gâteaux que chacun avait emportés.

Professeurs, parents et élèves ont été trop heureux de la joie de tous pour ne pas continuer, dans la mesure du possible, à aider ces familles intéressantes.

DEUX JEUNES GENS AVAIENT VOLÉ UN VÉLO A MARCQ-EN-BARŒUL. — ET LA MÈRE DE L'UN D'EUX L'AVAIT REVENDU A UN BROCANTEUR. — Le 13 décembre, deux jeunes Roubaisiens, âgés de 13 et 14 ans, se promenaient sur le Grand Boulevard.

A Marcq-en-Barœul, près du dépôt du Mongy, ils aperçurent une bicyclette de dame que sa propriétaire avait laissée devant une boulangerie. Pas d'argent à l'horizon, pas de témoin gênant... et l'un des jeunes gens, s'approchant en tapinois, enfourcha le vélo... et s'en alla sans même avoir attiré l'attention de qui que ce fût...

Un peu plus loin, il retrouva son camarade, qu'il prit sur le porte-bagages et c'est dans cet équipage qu'ils revinrent à Roubaix.

Le jeune voleur confia la bicyclette à la mère de son camarade et complice, et celle-ci, Georgette Desmettre, 33 ans, 250, rue Jules-Guesde, décida de se débarrasser au plus vite — et à bon compte — de la machine.

Elle se mit en rapport avec un jeune homme de 16 ans et celui-ci alla proposer la bicyclette à un brocanteur de la rue de Beaurewaert, qui l'acheta pour 700 francs.

La femme Desmettre prélève 350 fr., le jeune voleur toucha 250 fr. et l'intermédiaire reçut une commission de 100 fr.

L'affaire était dans le « sac ». Mais on avait compté sans M. Artigues, commissaire de police du 3me arrondissement, qui eut vent de l'opération.

Petit à petit, il reconstitua tout ce que nous venons de relater. La bicyclette a été rendue à sa propriétaire, Mme Brunet, 59, rue du Dépôt, à Marcq-en-Barœul.

— M. Lucien Verdonck, 48 ans, magasinier, 44, rue de Verdun, à Tourcoing, n'était pas heureux lundi matin, vers 8 h. 45, comme chaque jour, dans les locaux de la « Fiduciaire », 19, rue de Blanchemaille, où il allume les poêles. Il déposa son vélo dans le couloir de l'immeuble et vaqua à ses occupations.

Peu après, il entendit dans le couloir le bruit caractéristique d'un vélo que l'on déplace. Alarmé, il s'en fut voir ce qui se passait et il arriva juste à temps pour apercevoir un individu qui, à toutes pédales, s'enfuyait sur sa machine.

Il lui donna bien la chasse, mais il ne put le rattraper.

— D'autre part, M. Emile Pollet, 46 ans, plafonneur, 15, rue Boileau, a aussi déposé une plainte pour vol de son vélo lundi, vers 9 h. 15, devant un café du boulevard de Mulhouse, ainsi que M. Willem Vermandere, boucher, 8, rue de la Planche-Trouée, qui fut victime d'un voleur alors que son vélo se trouvait devant un café de la rue de Lannoy.

Mais il a fait l'objet d'un procès-verbal, car il était manifestement ivre quand il se présenta au poste de police.

IL EST DEFENDU DE DANSER. — La police a dressé des procès-verbaux à plusieurs cafetiers, Alphonse Desbonnets, 55 ans, 99, rue de France, Bertha Vervinck, 22 ans, 88, rue de Tourcoing, et Marie Dewilde, 48 ans, 99, rue de Tourcoing, qui avaient laissé danser dans leurs établissements malgré l'ordonnance qui a interdit les bals et dancings.

UN JEUNE HOMME QUI AVAIT VOLÉ DE L'HUILE SE FAIT PINCER PAR UNE PATROUILLE DE POLICE. — Lundi, vers 22 h., une patrouille de police commandée par le brigadier Storme, a rencontré rue du Pavs un jeune homme porteur d'un sac contenant quatre bidons d'huile de cinq litres chacun.

Interrogé, le jeune homme, âgé de 17 ans, avoua les avoir volés dans un garage de la rue des Lignes. Il a été mis en état d'arrestation.

UN VOL DE CINQ CENTS FRANCS. — Mme Julia Spriet, domiciliée 24, rue des Champs, a déposé une plainte pour vol de numéraire, dont elle a été victime. Lundi, voulant aller au spectacle, elle se munit d'un billet de 100 francs qu'elle préleva sur une somme de 1.600 fr. qu'elle avait rangée dans un placard.

Vers 22 h., quand elle rentra chez elle, elle constata avec stupeur qu'on avait fouillé dans ce placard... et qu'on y avait enlevé 500 fr. sur les 1.500 qui s'y trouvaient !

Aucune trace d'effraction n'a été relevée.

C'EST DEFENDU. — Les gendarmes ont fait une rafle, samedi soir, à la descente du Mongy, place de la Liberté, vers 22 h. 30. Dix-huit personnes furent appréhendées... et délestées de 200 kilos de blé qu'elles se disposaient à exporter.

Le blé a été saisi et les délinquants traduite devant M. le receveur des contributions indirectes, où ils transigèrent.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE DANS UNE CAVE. — Lundi, vers 13 h. 15, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Georges Poissonnier, 123, boulevard de Paris. Le feu avait pris naissance dans une cave. Là, quelques caisses placées trop près d'un calorifère, avaient pris feu. Les pompiers furent mandés et ils parvinrent à éteindre le feu à l'aide du tuyau d'arrosage de l'habitation.

Les dégâts sont insignifiants.

UNE CHUTE DANS LA RUE. — M. Gustave Wartelle, 49 ans, courtier au service de la mairie, domicilié 26, rue de la Tuilerie, cour Pollet 2, est tombé alors qu'il circulait rue Louis-Catrice. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Guislain, qui releva une fracture du col du fémur, il a été admis à l'hôpital.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Section Saint-François (Cul-de-Four). — Jeudi 25 décembre, à 15 heures, au siège, distribution de denrées payantes et gratuites pour les sociétaires inscrits au 12 novembre à munir de la carte grise d'adhérent, ainsi que la carte rouge des denrées. Pour participer à la distribution, l'adhérent devra être en règle pour 1941, timbre jaune collé. Les membres qui n'ont pas encore réglé leur cotisation doivent se présenter à 14 h.

JARDINS OUVRIERS DE ROUBAIX (Institut populaire). — Il est rappelé que les membres peuvent remettre les bons de plants de pommes de terre à leurs délégués et que ceux-ci devront les envoyer dès que possible au secrétariat des Jardins populaires, 3 bis, rue du Château (2me étage). Permanences mardi et samedi après-midi.

AMICALE DES MÉDAILLÉES DU TRAVAIL (section féminine). — Permanence le jour de la Noël, à 14 h. 30, dans la salle de vente de la Bourse du commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville. Toutes les sociétaires sont invitées à cette permanence. Se munir de la carte de sociétaire.

CROIX

SEPT LAPINS DISPARAISSENT. — M. Charles Buyssens, 46 ans, demeurant rue H.-Ghesquière, 18, a constaté lundi matin que des malfaiteurs lui avaient dérobé sept lapins qu'il élevait dans une dépendance de son habitation. D'après les premières constatations, il est à croire que les voleurs, pour parvenir sur les lieux, durent traverser le terrain des sports Jean-Derycke, ainsi que la propriété de M. Vincent Vanholebeck, maraîcher.

LA REMISE DES TICKETS DE SOUPES POPULAIRES. — En raison des fêtes de Noël, la vente des tickets de soupes populaires pour la semaine prochaine aura lieu demain mercredi, de 9 à 11 h., à la Mairie, guichet N° 4. Pour la semaine suivante, les tickets seront vendus le mercredi 31 décembre. La vente reprendra ensuite le jeudi comme auparavant.

VESTIAIRE DU SECOURS NATIONAL. — La permanence du vestiaire du Secours national ne fonctionnera pas jeudi prochain, jour de Noël, ni le 1er janvier.

PASSAGE DU CONTROLEUR des contributions directes à la Mairie, le mercredi 24 décembre, de 14 à 16 h.

CONSULTATIONS PRENATALES. — En raison des fêtes de Noël, il n'y aura pas de consultations prénatales le jeudi 25 décembre.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — Il n'y aura pas de consultations des nourrissons demain mercredi.

A L'AMICALE DES MEDAILLÉS DU TRAVAIL. — Il est rappelé aux sociétaires que l'indemnité allouée en compensation de la fête annuelle sera réglée à tous les sociétaires à jour de leurs cotisations le jour de la Noël, au local, Café du Progrès, dans l'ordre suivant : De 10 à 11 h., tous les médaillés de l'ancienne maison Holden ; de 11 à 12 h., les médaillés de toutes les autres usines. Les sociétaires doivent se présenter munis de leur livret-matricule et en cas d'empêchement se faire représenter.

WASQUEHAL

Après le vol important de pièces de tissus dans une usine

Les cambrioleurs, qui ont opéré avec dextérité, avaient-ils des intelligences dans la place ?

Ainsi que nous l'avons relaté, un vol de quarante-cinq pièces et d'une coupe de tissus a été commis au cours de la nuit de dimanche à lundi, dans une usine.

Ce vol fut découvert lundi matin, peu après l'entrée des ouvrières. Les chefs de services ne tardèrent pas à constater la disparition des pièces, soit 2.500 mètres environ de tissus divers pour robe et manteaux, ainsi que du drap bleu pour hommes, qui se trouvaient dans le magasin de finissage situé derrière d'usine.

On ne sait pas exactement comment les cambrioleurs ont opéré. Mais il est certain qu'ils connaissaient parfaitement les lieux et devaient avoir minutieusement préparé leur coup. D'après l'horaire des rondes effectuées par le veilleur de nuit de l'usine, lequel ne remarqua rien d'anormal, il semble probable que les malandrins ont accompli leur forfait entre 4 et 5 heures, lundi matin, vers qu'ils durent emmener le produit de leur vol, représentant un poids de 1.500 kilos environ, dans un véhicule assez spacieux, soit un camion ou une camionnette automobile.

L'enquête effectuée par la police n'a fait découvrir aucune trace d'effraction. C'est pourquoi les enquêteurs, ainsi que la direction ont la certitude que les malfaiteurs avaient des accointances dans la place.

On sait maintenant que les pièces de tissus volées furent glissées par une trappe inutilisée depuis un certain temps. Une fois hors de l'usine, elles furent acheminées le long de la petite voie ferrée, où, très vraisemblablement, devait stationner le véhicule qui, après chargement, devait les emporter. A l'intérieur comme à l'extérieur de l'usine, rien n'avait été dérangé. Et s'il est probable que les malfaiteurs ont dû ouvrir quelques portes pour pénétrer dans le magasin, ils eurent soin de les fermer avant de s'esquiver en remettant tout en ordre. Ainsi, on aurait pu ne pas s'apercevoir tout de suite du vol. Mais justement, les pièces volées, après une dernière visite, devaient être livrées sans tarder. C'est pourquoi les ouvriers se tendirent compte du vol dès leur entrée dans le magasin.

Ces pièces ont-elles été expédiées au loin ou sont-elles restées dans les parages, sur le territoire même de Wasquehal ? Nul ne le sait et la police, qui a entrepris une laborieuse enquête, va tout mettre en œuvre pour rechercher les auteurs de ce vol, dont l'importance peut être évaluée à près d'un million.

Aux vieux travailleurs

Les membres de la section des vieux travailleurs du Capreau sont priés d'assister à la réunion générale qui se tiendra samedi 27 décembre, à 16 h., au siège, café Martin, 84, rue de Tourcoing. Pour les membres de la section du Centre, l'assemblée se tiendra dimanche prochain, 28 décembre, à 15 h. au siège, café Liagre, 8, rue des Villas. A l'ordre du jour : Retraite des vieux travailleurs ; application de la retraite aux étrangers ; secours aux vieux travailleurs nécessiteux. A l'issue de chaque réunion, une tombola dotée de prix en espèces sera tirée entre les adhérents présents.

Après la découverte d'un centre d'abatage clandestin au Petit-Wasquehal

Nous avons relaté, ces jours derniers, la découverte d'un centre d'abatage clandestin qui motiva l'arrestation d'Urbain Moudart, âgé de 20 ans, domicilié 13, rue du Haut-Vinage.

On sait qu'on avait découvert au domicile de sa mère, tout un attirail d'abatage qui avait servi quelques heures plus tôt à débiter une vache qui avait été emportée aussitôt en camionnette automobile par deux hommes. Arrêté par les gendarmes de Roubaix et déféré au parquet de Lille, Urbain Moudart fut interrogé par le juge d'instruction, et pressé de questions, il fut dans l'obligation de dévoiler l'identité du boucher qui s'était présenté chez lui et qui avait fait emmener la bête abattue. Il s'agit d'Albert Herman, marchand de jambons, domicilié avenue Désiré-Delesalle, à Wasquehal. Celui-ci sera poursuivi conformément à la loi sur l'abatage et sur le commerce clandestin de la viande.

Urbain Moudart a été mis en liberté provisoire.

DU PETROLE POUR LES FOYERS DOMESTIQUES DÉMUNIS D'ÉCLAIRAGE. — Les personnes dont le foyer est démuni de tout moyen d'éclairage et qui se sont fait inscrire pour obtenir du pétrole, pourront se présenter à la mairie (5e guichet) pour recevoir un bon donnant droit à un litre de pétrole pour le mois de décembre.

L'ALLOCATION COMMUNALE AUX MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Dimanche matin à la mairie, les médaillés du travail de la commune ont perçu leur allocation versée par la commune pour ses années 1940 et 1941. C'est ainsi que 168 médaillés ont perçu chacun une somme de 100 fr. Les médaillés inscrits qui ne se sont pas présentés pourront se présenter à la Recette municipale, 12, rue Ferrer. Quant aux titulaires de la médaille du travail qui se sont fait inscrire tardivement, leur allocation sera payée samedi prochain 27 décembre, à la mairie.

UN WASQUEHALIEN S'ÉCHAPPE DE L'ASILE D'ALIÉNÉS D'ARMENTIÈRES. — Lundi matin, le commissariat de police de Wasquehal, ainsi que la mairie ont été avisés par téléphone de l'évasion de l'asile d'aliénés d'Armentières, d'un Wasquehalien, M. Gaston Gaillies, âgé de 40 ans, domicilié 55 bis, rue de Roubaix. Des dispositions ont été prises pour le rechercher et le ramener dans l'établissement qu'il a quitté.

TOURCOING

MERCREDI 24 DÉCEMBRE :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h.

Caisse d'épargne : fermée.

Bibliothèque communale : de 13 h. 45 à 17 h. 50.

Bibliothèque populaire : de 8 h. 45 à 11 h. 50.

Consulat belge : de 9 h. à 12 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 50 et de 14 h. à 17 h.

Maison de la famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Passé ce délai, les feuilles de tickets seront amputées proportionnellement au nombre de jours écoulés.

LA NOEL AU GROUPE DES COMBATTANTS DU CENTRE. — La commission a le plaisir d'informer les membres du groupe, à jour de leur cotisation, qu'une distribution sera faite aux enfants nés à partir de 1928. Prière de se présenter muni de la carte de la Fédération et du livret de famille, le dimanche 28, de 10 h. 30 à 12 h. 30, à la permanence provisoire établie café Verfaille, 41, rue de Lille, à Tourcoing. Les femmes des membres actuellement prisonniers sont également priées de se présenter le même jour, munies des justifications d'usage.

AMICALE ANATOLE-FRANCE. — Un membre de la famille des prisonniers amicalistes de l'école de la rue du Pont-de-Neuville est invité à se présenter au foyer de l'amicale, muni de la dernière lettre du prisonnier, le dimanche 28, de 11 h. 30 à midi, pour toucher une allocation.

POUR NOS PRISONNIERS. — Le comité qui s'est donné la tâche d'organiser une soirée chantante chez M. Paul Homez, 396, rue de Gand, pour le dimanche 28, nous prie de rappeler que cette soirée est placée sous le patronnage de la Famille du soldat tourquennois, à qui la recette sera remise intégralement.

Ce comité annonce qu'au programme établi s'ajoutera la participation du jeune prodige tourquennois Lucien Vandenhende, dit Lulu, accompagné du Familly Orchestre.

Des billets de tombola au prix d'un franc sont en vente au siège.

VELOS VOLES. — Une bicyclette appartenant à M. Roger Evraerd, demeurant rue de l'Ermitage, a été volée lundi soir, dans la cour du Conservatoire.

Un second vélo, dont le propriétaire est M. Jules Dubois, habitant 269, rue du Blanc-Seau, a été volé à la porte d'un estaminet de la rue du Flocon.

POUR DEFAUT D'AFFICHAGE DES PRIX et pour hausse illicite, Mme Vercambre, née Albertine Quiquebure, commerçante, 106, rue de la Baille, a fait l'objet d'un procès-verbal.

UNE COLLISION. — Lundi, à 14 h. 30, une collision s'est produite à hauteur du pont hydraulique, entre un tramway Mongy et un camion piloté par M. G. Declercq. Les dégâts, de part et d'autre, sont insignifiants.

MOUVAUX

A la veille d'un grand jour

Pour demain mercredi, on le sait, le Comité d'entr'aide, avec le concours des « Amis de Mouvaux » organise à l'intention des enfants de la commune, un arbre de Noël dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Qu'on juge de l'ampleur de la fête par le programme suivant :

A 11 h.: entrée des enfants sous la direction des directeurs et directrices d'écoles. Distribution de cotillons aux enfants. Musique de disques.

A 11 h. 45: entrée des personnalités et du Comité d'honneur. La « Marseillaise » par l'orchestre sous la direction de M. Knockaert.

A 12 h., dîner des enfants. Au cours du dîner, musique de jazz par l'orchestre.

A 13 h.: allocution de M. le maire; Mlle Louise Roussel, dans son répertoire; M. Léon Barbe, baryton, dans son répertoire, accompagné au piano par Mlle Marie-José Barbe; Mlle Bachelet, cantatrice, 1er prix du conservatoire de Paris.

A 14 h.: orchestre et prestidigitation par Helaine Helly.

A 14 h. 30: orchestre et entrée des Dynes Gynes, jeunes prodiges à claquettes, Mlle Denise, accordéoniste virtuose, dans son répertoire.

A 15 h.: orchestre et entrée du trio des clowns et augustes: Bardino, Mario et Rocco.

A 16 h.: distribution de friandises aux enfants sages.

A 17 h.: tombola.

A 18 h.: l'orchestre des « Jeunes de chez nous » dira « Au revoir et merci ».

Le colis de Noël et du Nouvel An pour les prisonniers

Ce neuvième colis qui est le dernier de l'année sera mis en route le 26 décembre. Il ne sera pas inférieur aux précédents. La diversité des denrées qu'il contient portera un peu plus de douceurs aux prisonniers. Il se compose de beaucoup de petites choses qui n'en seront pas moins agréables aux absents: 750 gr. de chocolat, 500 gr. de sucre, 3 paquets de couques, 2 paquets de friandises, 2 paquets de cigarettes et 1 boîte de fromage.

Ce colis étant déjà très important, prière aux familles de n'y rien ajouter. On commencera par l'ordre des numéros inscrits sur la carte grise du Comité d'entr'aide.

Vendredi 26: matin, 1 à 60; après-midi, 61 à 120. — Samedi 27: matin, 121 à 180. — Lundi 29: matin, 181 à 240; après-midi, 241 à 300. — Mardi 30: matin, 301 à 360; après-midi, 361 à la fin.

Les familles sont invitées à apporter une ficelle assez solide d'une longueur de deux mètres.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu mercredi, de 15 à 16 h., par le docteur Deldalle.

MARCQ-EN-BARŒUL

ATTRIBUTION DES BONS DE PÉTROLE. — Les personnes qui ont présenté une demande d'attribution de pétrole sont avisées que les bons d'achat nécessaires sont actuellement délivrés à l'hôtel de ville, guichet 4.

Il est rappelé que les bénéficiaires ne doivent posséder aucun moyen d'éclairage au gaz ou à l'électricité.

Se munir de la carte d'alimentation ou de la carte d'identité.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES des deux quinzaines de décembre, mercredi 24, de 13 h. 30 à 15 h. 30, à l'hôtel de ville, salle A, dans l'ordre habituel.

HALLUIN

L'arbre de Noël du Maréchal

Comme leurs petits camarades de toutes les communes de France, les écoliers halluinois bénéficieront cette année d'un « arbre de Noël » que leur offre le Maréchal Pétain. A cette occasion, les enfants se réuniront en différents locaux scolaires, dans la journée du dimanche 28 décembre. Une partie récréative des plus intéressantes précédera la distribution de cadeaux; ceux-ci consisteront en coquilles et en tablettes de chocolat, don du Maréchal.

Inutile de dire que les petits Halluinois apprécieront comme il convient le geste aussi touchant que généreux de l'illustre chef d'Etat.

La soirée familiale du Coin de terre halluinois

La première des deux soirées familiales offertes aux familles de ses adhérents par la société de jardins ouvriers « Le Coin de terre halluinois » a obtenu dimanche soir, un immense succès.

Aux premiers rangs de l'assistance avaient pris place MM. Gaston Petit, maire d'Halluin ; les chanoines Schaballie, curé-doyen et Lesage, du secrétariat social de Roubaix-Tourcoing; les abbés Dehondt, curé du Colbras et Hennion, vice-doyen honoraire ; Mme Lemaître-Dupree, directrice locale des œuvres familiales du Secours national ; MM. Bouvier, commissaire de police ; Henri Acquette, président du Syndicat agricole ; Achille Descamps, vice-président du Comité d'entr'aide aux prisonniers ; Gustave Menet, vice-président et François Wuisteke, secrétaire du « Coin de terre halluinois ». Remarqué aussi une délégation de la section de Roncq, avec son président, M. Auguste Lehoucq et M. l'abbé Ghillebaert.

Le programme qui comportait d'abord une charmante et spirituelle comédie en deux actes : « Le mariage au studio » de Bodart-Timal et Doyen, puis des chants, des chansonnettes, des romances, des duos, etc., a été parfaitement interprété.

Le piano était tenu par Mme Vervaecke-Duquesnoy et Mlle Claire Boucherie.

A noter le succès remporté par un chant « Dans ton jardinet », spécialement composé pour la circonstance par M. Joseph Declercq, président du Coin de terre.

A l'entr'acte, M. Declercq a donné quelques indications propres à assurer la bonne marche de la société. Après un appel en faveur des prisonniers, il s'adressa ensuite aux cultivateurs, aux propriétaires qui pourraient offrir des terrains propres à être affectés aux jardins familiaux et permettre aux Conseils d'administration de satisfaire les 400 demandes nouvelles de parcelles de terrains qui lui sont parvenues.

M. Declercq en vient ensuite à la question du retrait de la carte d'alimentation en pommes de terre, même aux exploitants de jardins familiaux. Il fait ferme appel à l'assistance que le Comité d'administration tentera une démarche auprès des pouvoirs publics pour exonérer de cette mesure ces exploitants et de les laisser jouir de la totalité de la récolte qu'ils pourraient faire, grâce à leurs efforts et à leur persévérance.

Une quête au profit des prisonniers a produit 622 fr. 90.

LA SOLENNITE DE NOEL. — Voici l'horaire des offices qui seront célébrés le jour de Noël, en l'église Saint-Hilaire :

L'église sera ouverte à 5 h. 30, et la première messe, dite de minuit chantée à 6 h., avec le concours de la chorale paroissiale.

A 8 h. 30, messe de l'aurore ; à 9 h. 30, grand'messe. A 15 h., vêpres solennelles, avec sermon par M. l'abbé Louis Lemaître, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing.

— En l'église Notre-Dame-des-Fièvres, au Colbras, la messe dite de « minuit » sera chantée à 6 h. 30, et les chants traditionnels interprétés par la chorale de la paroisse, sous la direction de M. Raymond Boucherie. A 10 h., grand'messe solennelle du jour ; à 15 h., chant des complies et salut.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Demain mercredi, permanence de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h., au siège, rue Gustave-Desmettre, 54.

LES ORGANISATIONS SOCIALES CHRÉTIENNES D'HALLUIN avaient pris récemment la louable et généreuse initiative d'offrir un cadeau à tous les enfants de la ville à l'occasion des fêtes de Noël. Pour y parvenir, elles avaient organisé différentes démonstrations au profit de cette œuvre.

Leur succès fut tel que le projet ainsi conçu pourra être réalisé. Et c'est ainsi qu'avec le concours du Comité d'entr'aide de la rue de Lille, une distribution de jouets sera faite aux enfants, dans l'après-midi de mercredi et la matinée de jeudi, au cercle, rue de la Gare.

Tous les enfants pourront s'y présenter, même ceux dont l'inscription n'aura pas été prise les jours précédents.

RONCQ

Les funérailles de M. Alphonse Vanhoutte

Lundi matin, à 9 h. 30, ont été célébrées en l'église Saint-Piat, les funérailles de M. Alphonse Vanhoutte-Destombes, directeur des établissements Jules Flipo, à Tourcoing, ancien combattant de la guerre 1914-18, membre de l'amicale des A.C. du Centre et de toutes les œuvres paroissiales, décédé inopinément, dans sa 63e année. Une assistance des plus nombreuses participait à la cérémonie. La levée du corps a été faite au domicile du défunt, 220, rue de Lille, par M. l'abbé Vandenhautte, curé de la paroisse, assisté de ses vicaires.

En tête du convoi, on remarquait une importante délégation des A.C., entourant le drapeau de la société.

La direction et le personnel des établissements J. Flipo avaient offert une superbe couronne de fleurs.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Emile Decottignie président des Anciens militaires; Georges Deltour et Albert Castel, amis personnels de M. Vanhoutte, et Maxime Bourgois, employé aux établissements Flipo.

Le deuil était conduit par deux fils du défunt, MM. l'abbé Alphonse Vanhoutte, vicaire à la paroisse Saint-Pierre, à Croix et Georges Vanhoutte-Delcour. Un autre fils du disparu, M. l'abbé Maurice Vanhoutte, se trouve encore en captivité en Allemagne.

Dans le convoi nous avons remarqué outre une délégation du personnel des établissements Flipo, avec M. Jules Flipo, de nombreuses personnalités locales, ainsi qu'un bon nombre d'ecclésiastiques.

Après la messe, célébrée par M. le curé, assisté de ses vicaires, le convoi s'est dirigé vers le cimetière où a eu lieu l'inhumation.

La distribution des tickets

La distribution des tickets de rationnement pour le mois de janvier 1942, commencera demain mercredi 24 décembre, pour le secteur du Centre, dans l'ordre suivant, au bureau de la rue des Arts :

De 9 h. à midi, les numéros 1 à 350, et de 14 h. 15 à 17 h. 30, les numéros 351 à 700.

La distribution se continuera vendredi et samedi.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, à la salle de consultation, 14, rue de Boussbecque, demain mercredi 24, à 15 heures.

LA SOLENNITE DE NOEL A SAINT-ROCH. — Au Blanc-Four, la première messe, dite de minuit, aura lieu à 6 h., avec le concours de la chorale paroissiale. La messe de l'aurore sera célébrée à 8 h. et la grand'messe à 10 h. Les vêpres seront chantées à 15 heures.

— Contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé, les vêpres, en la paroisse Saint-Piat, seront célébrées à 15 h.

A LA « JEANNE-D'ARC ». — Demain mercredi, de 18 h. à 19 h., éducation physique et gymnastique pour la section des pupilles, au siège, rue du Docteur-Gallisot.

PERMANENCE DES SYNDICATS LIBRES. — Vendredi 26, de 16 h. 30 à 17 h. 30, au siège syndical, 62, rue des Chants-Huants, le secrétaire des syndicats libres de Roubaix-Tourcoing sera à la disposition des adhérents pour tous renseignements professionnels, accidents du travail, etc.

QUESNOY-SUR-DEULE

RETRAITES MUTUELLES DES ANCIENS COMBATTANTS (U. N. C.). — Les versements seront reçus par le trésorier, 9, rue de la Gare, le 26 décembre, de 18 à 20 heures.

RÉTENSEMENT DES PNEUMATIQUES. — Les propriétaires de pneumatiques autos doivent en effectuer la déclaration à la Mairie avant le 25 décembre.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Leclercq
Audience du 22 décembre 1941

Turbulent. — Octave Baltus, 37 ans, chauffeur de chaudière, à Herseaux, avait été interpellé par les agents en raison de son allure suspecte : il se débattit après avoir été mis en état d'arrestation, il a été condamné à un mois de prison par défaut et à une amende de soixante francs pour ivresse.

Affaires de famille. — Adolphine Didreck, femme Verstraete, 52 ans, ménagère, à Roubaix, rue des Arts, impasse Mozart, et Louise Wuillai, femme Martel, 38 ans, commerçante à Lille, 109, rue de Lannoy, qui ont échangé des coups à la suite d'une discussion de famille, ont été condamnées à une amende de deux cents francs.

Au Travail. — Huit jours de prison avec le bénéfice du sursis et deux cents francs d'amende à Robert Duterte, 20 ans, rattacheur, à Tourcoing, 3, rue du Maréchal-Ney, pour avoir dérobé une courroie de cuir au préjudice des établissements où il travaille.

— Quinze jours de prison avec le bénéfice du sursis et deux cents francs d'amende à Achille Leoen, 49 ans, tisserand à Tourcoing, 18, rue Dupleix, pour avoir dérobé trente-six navettes de laine au préjudice des établissements où il travaille.

— Yvonne Demeyere femme Carette, 33 ans, femme de ménage, à Tourcoing, quai du Halot, a dérobé au préjudice de sa patronne des articles d'alimentation et de merceerie. Trois mois de prison.

— Raymond Detaevernier, 11 ans, homme de peine à Halluin, cité Sébastopol, a dérobé, à plusieurs reprises, de l'argent au préjudice de ses camarades de travail à l'usine. Un mois de prison avec le bénéfice du sursis.

Indésirable. — Pour infraction à un arrêté d'expulsion et ivresse, Cyrille Penninck, 41 ans, ouvrier agricole à Herseaux, a été condamné à une année de prison et à une amende de soixante francs.

A la frontière. — Pour tentative d'exportation de pommes de terre, César Debailleul, 21 ans, horloger à Ploegsteert, a été condamné à un mois de prison et à cinq cents francs d'amende.

— Présidence de M. Labalette

Vol à l'usine. — Elsa Fonteyne, femme Laethem, 30 ans, doubleuse, à Neuville-en-Ferrain, 60, rue du Dronckaert et Onésime Delannoy, 46 ans, homme de peine, à Neuville-en-Ferrain, 82, rue du Dronckaert, qui ont dérobé de la laine au préjudice des établissements où ils travaillent, ont été condamnés à deux mois et à un mois de prison.

— Pour vols de bicyclette, René Vanwaterloo, 40 ans, contremaître, à Tourcoing, 17, rue du Nord, et Maurice Leconte, 32 ans, colporteur, à Tourcoing, 4, rue du Nord, ont été condamnés à huit mois et à treize mois de prison.

Querelle. — Michel Adam, 62 ans, ouvrier fumiste, à Marcq-en-Barœul, 82, rue Nationale, et Henri Willems, 61 ans, entrepreneur à Lille, 49 bis, rue du Grand-Balcon, qui se sont querellés dans un estaminet de cette dernière rue, ont été condamnés, le premier à six mois de prison, et Willems à deux mois avec sursis. Willems qui est atteint d'une incapacité permanente de quinze pour cent a obtenu vingt mille francs à titre de dommages-intérêts.

Fausses traites. — Arthur Lieta, 22 ans, ouvrier agricole et un ouvrier agricole de 17 ans, demeurant à Kain, avenue d'Audenaerde, qui avaient pu se procurer une bicyclette à crédit en apposant une fausse signature sur des traites, ont été condamnés, par défaut, à un mois et quinze jours de prison avec sursis.

Le gérant : EDMOND PASCAL.

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Grde-Rue de-Fresnes-Cé.

Chaque Français
doit participer
au Grand Concours-Référendum
SUR LES
CAUSES de la DÉNATALITÉ
Les renseignements sur le Concours ont paru dans le numéro du 14

BELGIQUE

Un imprimeur et son complice qui confectionnaient de faux timbres sont arrêtés à Herstal

Depuis quelque temps, de faux timbres de ravitaillement étaient vendus en grandes quantités dans la région liégeoise. Après enquête, les policiers décidèrent de se présenter au domicile d'un imprimeur d'Herstal, le dénommé Vincent ; ils firent des offres pour l'achat de faux timbres ; ces offres furent acceptées. C'est alors que les policiers pénétrèrent dans l'atelier de l'imprimeur qui, précisément, était occupé à imprimer de faux timbres. D'importantes quantités de timbres n° 1 et n° 10 ont été saisis ainsi que tout le matériel. Vincent et son complice, le nommé Noyen, ont été mis sous mandat d'arrêt.

MOUSCRON

Mercredi 24 décembre (Réveillon), le REX Mouscron sera ouvert à 3 h. L'assassinat du Père Noël, H. Baur.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

MAISON DES TRAMWAYS
MERCREDI à 7 heures 30
Jeudi à 2 h. 15 - 5 h. 15 - 8 heures
RELLYS la vedette de NARCISSE et ALIBERT dans
UN DE LA CANEBIERE
Des chants, des gaîetades, des rires
Samedi : PARADIS PERDU.

FLERS

PALACE - Merc. 7 h. 30 - J 3. h.-7 h.
ETOILE DE RIO - Actualités

TOURCOING

CENTRAL CINÉ
— FÊTES DE NOEL —
Mercredi 24 décembre : Soirée à 7 h.
Jeudi : 2 h. 30 - 5 h. 30 - 8 h. 30
CONFLIT
Un film humain et pathétique
Une œuvre puissante et originale
avec C. Luchaire et A. Ducaux
Loc. ouv. M. 6 à 8 h. J. 10 à 12 h.
La semaine prochaine : SERENADE.

OLYMPIA - Pont des Plats
Mer. 7 h. - J. 2 h. 30, 5 h. 15, 8 h.
Fernand Gravey et Mich. Presle
Paradis perdu

— RUE DES CHAMPS —
Changem. complet de programme
Le Tigre du Bengale
Attention ! Merc. 7 h. - Jeudi 3 h., 6 h. 30, Perm.

T. S. F.

Radio-Bruxelles relayé par Radio-Lille

PROGRAMME DU MERCREDI 24 DECEMBRE

7 h. : Petite musique matinale (disques). — 7 h. 30, 9 h. 30, 13 h., 16 h. et 19 h. 45 : Informations. — 8 h. : Musique enregistrée. — 11 h. 30 : Concert apéritif (disques). — 12 h. : Concert par l'orchestre Emile Maetens. — 12 h. 30 : Concert par l'orchestre de danse Stan Brenders. — 13 h. 15